

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 36 (1979)
Heft: 10

Artikel: Le feu vert pour Tenero
Autor: Rätz, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le feu vert pour Tenero

Willy Rätz

Le Conseil des Etats a mis un terme à la procédure parlementaire en acceptant le projet d'agrandissement du centre sportif de la jeunesse de Tenero durant la session d'automne par 26 voix contre 13. Le Conseil national avait déjà approuvé ce projet durant la session d'été par 105 voix contre 49. Les Chambres fédérales ont eu beaucoup de mal à dire oui parce qu'elles n'ont pas oublié le non du peuple au paquet financier lors de la votation du 20 mai dernier. Au Conseil national, les débats ont duré bien trois heures et les adversaires du projet n'ont pas seulement exposé des arguments financiers fort compréhensibles, mais se sont avancés parfois jusqu'à la limite de la démagogie. Un parlementaire s'exclama «c'est purement et simplement du luxe!» et continua sur son envolée en prétendant que la force de défense de l'armée n'est pas menacée parce que les jeunes Suisses ne sont pas assez entraînés! Mais heureusement que la majorité des députés ont fort bien reconnu ce besoin, ce qui fit pencher la balance en faveur des discours approuvateurs. Un aperçu du déroulement des débats au Conseil national vous est donné à la fin de l'article.

Le résultat des discussions sur le projet de Tenero montre que beaucoup de députés des deux Chambres s'engagent pour un sain développement de la jeunesse, pour le maintien de la santé publique et pour de bonnes aptitudes physiques au sens du but fixé dans la loi fédérale encourageant le sport. Ce fait réjouissant laisse présumer que les prochains problèmes en rapport avec l'encouragement du sport (par exemple la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons) seront traités avec la même bienveillance.

L'avenir du centre sportif de la jeunesse de Tenero est ainsi assuré, ce qui remplit de joie et de satisfaction tous ceux qui travaillent pour notre jeunesse. Notamment les jeunes eux-mêmes pourront montrer leur reconnaissance, car ils auront le privilège d'utiliser ce merveilleux centre sportif dont la valeur est inestimable.

Des difficultés ont menacé le projet

Une longue procédure administrative précède chaque décision prise par les Chambres fédérales. En ce qui concerne le projet de Tenero, y compris le concours des architectes, cinq ans se sont écoulés jusqu'à la mise au point du message. La mauvaise situation financière de la Confédération a rendu les négociations encore plus difficiles. Ainsi, l'opposition se fit entendre tout d'abord par l'Etat-major du groupement de l'état-major général qui devra mettre les crédits

nécessaires à disposition, et puis par l'Administration fédérale des finances. Tandis que l'approbation du département a pu être obtenue dans des négociations difficiles grâce à l'aide du chef du DMF, le Conseiller fédéral Gnägi, et le directeur de l'administration militaire, Arnold Kaech, le projet est resté jusqu'au bout le point de mire de l'Administration des finances. L'achat du terrain nécessaire d'environ 180 000 m², appartenant au Don national suisse pour nos soldats et leurs familles (DNS), a également exigé beaucoup de temps. Au début des négociations, le prix demandé par le DNS et la proposition de la Confédération divergeaient tellement que l'on a dû faire appel à un tribunal arbitral. Après un examen minutieux de l'affaire, le tribunal a fixé le prix à 6,8 millions de francs, somme jugée acceptable pour les deux partis.



Le projet

Un concours a été organisé auquel pouvaient participer des architectes et spécialistes de nationalité suisse qui ont leur domicile ou siège social dans le canton du Tessin, le Mesocco ou le Val Calanca. Le jury, présidé par le prof. Jean Werner Huber, directeur de l'Office des constructions fédérales, a dû examiner 50 projets et modèles. Le choix est tombé sur la proposition de la communauté d'architectes Otto et Associés SA Lugano/Liestal qui répondait le mieux aux critères formulés. Les auteurs devront toutefois revoir leur projet afin de pouvoir encore tenir compte des vœux émis par le jury. L'agrandissement sera réalisé par étapes compte tenu des besoins et des possibilités financières. La première étape comprendra les installations les plus urgentes. Il manque

aujourd'hui notamment des salles comme abris en cas de mauvais temps et en hiver. Il faudra également élargir les terrains de jeux et construire de toute urgence une piscine de plein air. Pour l'instant, la natation est enseignée notamment au Lido de Locarno. Toutefois, les cours de Tenero ne sont que tolérés à Locarno et les déplacements exigent du temps et de l'argent, sans oublier le danger que courent les participants sur la route à grande circulation. Il y a certes encore la possibilité d'utiliser, le matin seulement, le bassin de la Cartiera SA à Tenero ou un bassin à l'aéroport de Magadino, mais il ne s'agit vraiment que d'expédients. La natation dans le lac est également problématique à cause de la pollution de l'eau et avant tout parce qu'il est impossible d'organiser un enseignement parfait du point de vue technique et méthodique dans des eaux libres. Ces besoins ont été pris en considération dans la première étape comme vous le montre la photo à la page 220.

Initialement, cette première étape comprenait encore d'autres installations qui ont dû être renvoyées à plus tard, car la situation financière très délicate exigeait une économie de 4 millions de francs. On a donc renoncé à construire maintenant une piste de 400 m en matière synthétique, quelques installations d'athlétisme, un terrain avec un revêtement en gazon synthétique, une partie des installations de loisir et différents éléments de l'infrastructure.

Deux particularités de ce projet ont un effet considérable sur le budget. La zone au bord du lac étant parfois inondée, il est nécessaire de remblayer environ 100 000 m³, ce qui coûte quatre millions de francs. Ces dépenses sont largement compensées par le fait qu'il est ainsi possible d'aménager des installations de sport tout près du lac dans un paysage unique. La seconde particularité concerne le chauffage. On utilisera l'énergie solaire pour chauffer les installations. Une construction qui exige un investissement supplémentaire d'un million de francs. Cette solution a été longuement discutée il y a deux ans, mais l'évolution dans le secteur du pétrole a donné raison aux partisans de l'énergie solaire. Cet investissement est certes justifié comme le prouveront les frais d'exploitation.

Le coût

Le coût global a été estimé à 40 millions de francs. Selon un calcul détaillé des frais, la première étape coûtera 28 millions répartis de la façon suivante: 6,8 millions pour l'achat du terrain, 4 millions pour les travaux de remblayage et 17,2 millions pour les constructions.

Sachant que les travaux de construction dureront 3 ans, l'agrandissement pourrait être terminé en 1983 si l'on pouvait commencer l'année prochaine, ce qui n'est pas encore décidé. Tout dépend des crédits que le DMF aura à disposition. Mais le passage éventuel de l'EFGS au Département de l'intérieur joue également un rôle. Une réponse à cette question sera probablement donnée encore cette année.

L'organisation

La Confédération et le DNS resteront des partenaires dans le secteur de l'exploitation. Le DNS sera responsable du logement et de la nourriture, tandis que l'EFGS dirigera l'activité sportive. Une commission de cinq personnes, avec deux représentants de la Confédération et du DNS sera désignée comme organe de surveillance et de coordination. Cette commission sera présidée alternativement par les deux partenaires. Cette solution, qui fonctionne admirablement depuis presque vingt ans, est une aubaine. Songeant à la situation actuelle dans le secteur du personnel de l'administration fédérale, l'agrandissement du centre de Tenero serait resté une illusion sans l'aide du DNS. Pour la bonne marche des affaires, il faut seize employés, cinq dans le secteur sportif à engager par la Confédération et onze dans l'administration à engager par le DNS. Vu que trois fonctionnaires travaillent déjà à Tenero (1 maître de sport et 2 ouvriers pour l'entretien des installations de sport), la Confédération, plus précisément le DMF, devra compléter son effectif par un garde-bain et un autre ouvrier pour l'entretien des installations. Un fait réjouissant est que, selon une expertise demandée par le DNS, l'exploitation agricole peut survivre malgré les 18 hectares cédés au centre sportif. Si l'on évite ainsi d'un côté à porter atteinte au paysage, on construit de l'autre une grande route qui passera tout près du bâtiment de logement actuel. L'expérience montrera dans quelle mesure le trafic dérangera les habitants du centre (bruit). Le DNS a, en tout cas, déjà présenté au canton sa demande de dédommagement.

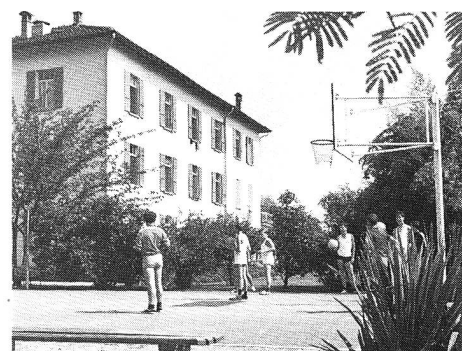
Une plus grande force de rayonnement

Pendant des années, il y avait environ 5000 adolescents par an qui venaient suivre des cours de sport à Tenero. A partir de 1977, le nombre des participants a augmenté de 1000 personnes par année. Cette année, on compte 8000 visiteurs. En agrandissant ce centre, il pourra rester ouvert toute l'année et il est fort possible que le nombre des participants sera alors doublé.

Il y aura certainement davantage de cours de moniteurs des fédérations et de J+S qui se dérouleront à Tenero. Le centre sportif de la jeunesse deviendra ainsi un véritable centre régional à la disposition de la population tessinoise en général et des habitants de Tenero-Contra en particulier. A l'image de telles perspectives, tous les sportifs se sentiront le cœur en fête.

Les remerciements

Il y a longtemps que le Conseiller fédéral Gnägi avait l'intention de réaliser le projet de Tenero. Lors d'une fête d'anniversaire du DNS, en 1967, il parla pour la première fois de l'agrandissement du centre sportif de la jeunesse qui ne disposait alors que de très modestes installations. Dans les années 70, il saisit à nouveau l'occasion de parler en faveur de l'agrandissement de Tenero lorsqu'il s'agit de créer une loi fédérale encourageant le sport. Dans la longue procédure d'approbation à l'intérieur du Département, il a fallu demander à plusieurs reprises l'aide de Monsieur Gnägi, et sans sa grande influence le projet n'aurait jamais réussi à surmonter tous les obstacles. Au sein du Conseil fédéral et devant les Chambres également, il a toujours défendu ce projet avec fermeté et conviction. Nous remercions sincèrement le haut magistrat qui prendra sa retraite bien méritée à la fin de l'année. Le nom de Rudolf Gnägi restera toujours étroitement lié au centre sportif de la jeunesse à Tenero.



Une autre grande personnalité s'est également engagée à fond pour cet agrandissement. Il s'agit de Monsieur Arnold Kaech qui fut le directeur de l'Administration militaire fédérale jusqu'au mois de février dernier. Il n'a jamais manqué la réplique au cours des négociations fort délicates qu'il fallait mener. Il a contribué dans une large mesure à l'issue positive de la procédure d'approbation. Tenero fut l'une des dernières affaires traitées par Monsieur Kaech.

C'est une providence qu'il ait pu inscrire, juste avant sa retraite, un nouveau succès à son grand palmarès dans le domaine de l'encouragement du sport par la Confédération. Toi aussi, Arnold, nous te remercions de tout cœur. On pourrait continuer longtemps à compléter la liste des personnes qui ont rendu de grands services au projet de Tenero. Vous ne nous en voudrez certainement pas si nous adressons en bloc un grand merci à tous ceux qui ont défendu cette cause.

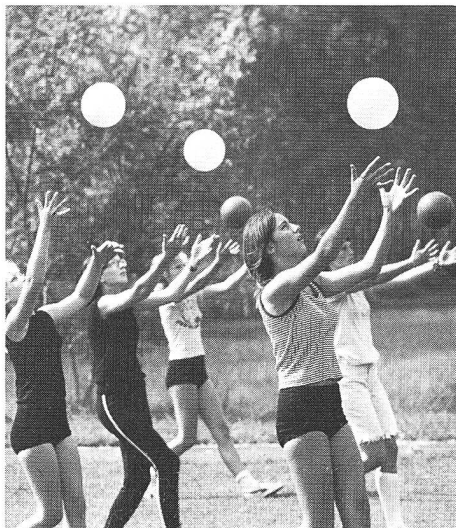
Le jugement des Parlementaires sur Tenero¹

(Débats au Conseil national du 6 juin 1979)

Après le rapport des présidents des commissions, le CN *Eggenberg*, Berne, et le CN *Delamuraz*, Vaud, les porte-parole des groupes parlementaires ouvrent les débats. Tous les groupes s'étaient déjà penchés auparavant sur cette question. Dans le parti radical-démocratique, les opinions sont très partagées au sujet d'une priorité à accorder éventuellement à cette construction. Mais le groupe parlementaire arrive finalement à la conclusion que le projet de Tenero ne doit pas être négligé. Le CN *Nef*, Saint-Gall, précise dans son discours que la jeunesse, d'où sont recrutés nos soldats, mérite toute notre attention. Le CN *Rüttimann*, Aarau, représentant le Groupe démocrate-chrétien, revient sur les opinions partagées dans son parti qui remontent principalement au non du 20 mai. Mais ici également, les voies parlant en faveur du projet de Tenero sont prépondérantes. Dans le Groupe de l'Union démocratique du Centre (porte-parole, le CN *Reichling*, Zurich) on ne conteste pas le projet, seul le prix du terrain provoque des heurts. Le Groupe indépendant (porte-parole, le CN *Widmer*, Zurich) approuve également le projet, juge toutefois qu'il n'est pas opportun de le justifier par une aide économique au Tessin, mais qu'il faut relever notamment l'excellente conception du complexe. Le projet est également soutenu par le Groupe socialiste. Mais son porte-parole, le CN *Eggli*, Zurich, est d'avis que l'on peut se poser la question si ce projet a réellement sa place dans le message des constructions du DMF.

Les débats d'entrée en matière sont suivis par les délibérations. Le CN *Fischer*, Berne, est le premier qui demande la parole. Il propose de biffer le projet de Tenero du message du Conseil fédéral. A son avis, il n'y a plus de raison de

faire une dépense de 3e importance après le 20 mai. De plus, l'agrandissement de Tenero n'est qu'un luxe que l'on ne peut en aucun cas s'offrir. Le CN *Bonnard*, Vaud, porte-parole du Groupe libéral et évangélique est du même avis. Il ne conteste toutefois pas l'utilité de Tenero, mais pense qu'il est plus urgent d'employer l'argent à des fins militaires (constructions,



armement). Neuf autres Parlementaires prennent la parole pour se prononcer en faveur du projet. Parmi eux, il y a également un représentant du Groupe du parti du travail et du parti socialiste autonome (le CN *Forel*, Vaud), ce qui fait particulièrement plaisir au Conseiller fédéral Gnägi, car il est rare que ce groupe soutienne un projet du DMF. Le CN *Barchi*, Tessin, s'oppose fermement à la proposition de Fischer. En supprimant le projet, on ne rendrait pas seulement un mauvais service au Tessin, mais à toute la jeunesse suisse. L'agrandissement de Tenero est indispensable et nullement luxueux. La Confédération a en outre une obligation à remplir qui découle de la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports de 1972. Le CN *Pedrazzini*, second représentant du Tessin, est du même avis et pense que les arguments du CN *Fischer* sont tirés par les cheveux. En outre, dit-il, il importe de tenir compte des aspects psychologiques du projet. Selon le CN *Biderbost*, Valais, l'ordre d'économiser reçu le 20 mai devrait être exécuté d'une manière sélective. Jusqu'à présent, la Confédération n'a pas trop fait pour la jeunesse. Il estime que Tenero est un endroit idéal pour les sports nautiques et que le village de vacances de Fiesch est un excellent centre de loisirs pour les autres

sports. Le CN *Wyss*, Bâle, soutient le crédit, également au nom de la commission parlementaire pour les questions de sport. Il rappelle également qu'environ 15 pour cent d'économie ont déjà été imposés au domaine du sport durant ces dernières années et ceci bien que le peuple suisse ait approuvé à une forte majorité l'article constitutionnel y relatif. Il ne s'agit même pas d'un nouveau projet, puisque Tenero est déjà à la disposition de la jeunesse suisse depuis 1962. Ce concept aidera à améliorer considérablement la santé publique, tout au profit de notre armée. Il ne suffit pas de parler toujours de politique active en faveur de la jeunesse. Il faut passer aux actes si l'on veut garder la confiance des jeunes. Le CN *Bratschi*, Berne, est d'avis qu'il n'est pas juste de faire de Tenero la victime de cette politique restrictive. Ce n'est pas le sport de pointe que Tenero favorise en premier lieu, mais le sport de masse qui est d'une grande importance pour la santé publique. Le CN *König*, Zurich, revient spécialement sur les propos du CN *Fischer*, à qui il atteste le don de savoir faire d'une mouche un éléphant. La commission de construction et d'investissement du Conseil national a examiné le projet sur place et tous les membres sont de l'avis que ce projet mérite d'être soutenu, d'autant plus que cette merveilleuse région se prête par excellence à la pratique du sport. Le CN *Loetscher*, Berne, parle en tant que moniteur expérimenté qui a dirigé de nombreux camps à Tenero.

Lui aussi soutient ce projet d'agrandissement, car les installations actuelles sont absolument insuffisantes. Ce que nous réalisons aujourd'hui profitera aux générations de demain. Le CN *Müller*, Soleure, soutient le projet pour 2 raisons: «Jeunesse + Sport» représente une tâche nationale au service du sport de masse. C'est pour cette raison qu'une infrastructure adéquate doit être mise sur pied. Macolin à lui seul ne suffit pas. L'armée a donc tout intérêt à non seulement améliorer son équipement, mais à soutenir également tous les efforts visant à parfaire l'entraînement sportif des jeunes.

Le président de la commission, M. *Eggenberg*, Berne, met un terme à la discussion en relevant l'examen approfondi du projet sur place par la commission militaire qui a accepté en principe l'ouverture du crédit par 19 voix à 0 (avec 3 abstentions), mais qui exige de le réduire de 925 000 francs (intérêts et autres frais). Les installations de sport ne peuvent pas être jugées uniquement sous le point de vue des priorités militaires.

Il est vrai que l'obligation de réaliser des économies a été renouvelée le 20 mai, mais Tenero se prête mal à l'application de cette politique restrictive.

¹ N.d.l.r. - Le Conseil des Etats ayant discuté le projet de Tenero après l'échéance du délai de rédaction, nous vous informons sur les délibérations de la petite Chambre dans le prochain numéro.

Modèle de la 1re étape de construction



Légende

- 1 Salle de sport – salle triple de 45 × 27 m
- 2 Atelier, centrale d'énergie
- 3 Vestiaires de la piscine de plein air
- 4 Piscine de plein air
 - bassin pour nageurs 50,0 × 21,0 m
 - bassin pour non nageurs 16,6 × 8,0 m
 - bassin de plongeon 14,5 × 12,5 m
- 5 Deux places «tous temps» de 45 × 28 m
- 6 Terrain de jeu gazonné de 105 × 68 m
- 7 Piste de course rectiligne de 130 m
- 8 Installations d'athlétisme

Modèle du complexe



Légende

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1 Salle de sport | 11 Infirmerie |
| 2 Atelier, centrale d'énergie | 12 Réfectoires |
| 3 Vestiaires | 13 Aula |
| 4 Piscines de plein air | 14 Salles de classe |
| 5 Places «tous temps» | 15 Installations de loisirs |
| 6 Terrain de jeu gazonné | 16 Unités de logement |
| 7 Piste de course | 17 Unités de logement |
| 8 Aire de lancer (poids) | 18 Remise pour bateaux |
| 9 Piscine couverte | 19 Piste circulaire de 400 m |
| 10 Sauna | 20 Aire de lancer |